



MICROFICHE N°

06892

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DG/PDIA

NOTE DE CONJONCTURE

N°11

Janvier 1990

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DG/POIA

NOTE DE CONJONCTURE

N° 11

JANVIER 1998

I-LA PLUVIOMETRIE :

Au cours de decembre 1989, le Nord-Est et le Sahel ont ete bien arrosés. le Nord-Ouest, le Centre et le Sud ont reçu des quantités bien en deça de la normale. Au debut de Janvier 90, la situation s'est sensiblement améliorée.

Toutefois, a partir de la deuxième quinzaine de janvier des pluies diluviennes se sont abattues sur le Centre et le Sud, causant des inondations et d'importants dégâts notamment au niveau de l'infrastructure.

Des excédents pluviométriques sont enregistrés dans plusieurs régions du territoire, seul le Nord-ouest demeure moins bien arrosé. Jendouba: -35 %, Béja: - 9%, Le kef: -17 % et Siliana: -16 % .

Il s'ensuit que le bilan hydrique de la campagne est largement excédentaire pour la majorité des régions du pays à l'exception du Nord-ouest qui accuse encore un déficit (cf. tableau).

SITUATION PLUVIOMETRIQUE ET HYDROLOGIQUE EN TUNISIE A LA SUITE DES PLUIES ENREGISTREES DURANT LA PERIODE DU 21 AU 23-1-1990

Des pluies diluviennes se sont abattues sur la moitié sud de la Tunisie du 21 au 23 Janvier 1990, causant d'énormes dégâts à tous les secteurs de l'économie dans toute la région.

A Gafsa, Sidi bouzid et à Sfax on a enregistré un total pluviométrique supérieur à 300 mm pour les trois jours du 21 au 23 Janvier: 307 mm à Bir el Hfay, 308 mm à Maknassy, 365 mm à Chaâl, 333 mm à Mahres. Ces valeurs représentent plus d'une fois la moyenne annuelle de ces stations, soit 15 à 26 fois la moyenne mensuelle de Janvier.

De part et d'autre de cette zone, les pluies diminuent progressivement: 70 mm à Kairouan et à Sousse, 57 mm à Medenine et Tataouine, 54 mm à Zaghouan, 33 mm à Tunis.

La moyenne par gouvernorat, pour les trois jours en question est comprise entre 100 et 210 mm pour les gouvernorats de Kairouan, Kasserine, Gafsa, Sidi Bouzid, Sfax, Tozeur, Kebili et Gabès soit 4,5 à 16,5 fois la moyenne mensuelle par gouvernorat et 30% à 145% le total moyen de l'année.

Ces pluies ont provoqué des ruissellements importants sur l'ensemble du réseau hydrographique des régions concernées entraînant des inondations désastreuses.

Les premiers éléments disponibles font dégager des ruissellements qui ont atteint 15 à 20 % des volumes précipités, ainsi l'oued Negada qui constitue la limite orientale de la branche sud du Zeroud a véhiculé au cours de la période considérée environ 140 millions de m³.

Au niveau du barrage de Sidi Saïd sur le Zeroud, les apports ont été de 150 Mm³. Les premières estimations concernant l'oued Beyech avec ses deux principaux affluents Sidi Aich et Kebir donnent un apport global de 230 Mm³.

A noter que les débits maxima observés ont dépassé sur plusieurs cours d'eau les 1000 m³/s. C'est ainsi par exemple que sur Negada le débit a atteint pendant plusieurs heures 1600 m³/s sur le Kebir 4000m³/s.

**Pluviométrie cumulée du 21 au 23 Janvier 1990
par gouvernorat**

GOUVERNORAT	EPISODE DU 21 AU 23 JANVIER 1990				
	TOTAL EPISO.	MOYENNE MOIS	RAPP. MOY.	MOYENNE ANNEE	RAPP. MOY.
Tunis, Ariana, B. Arous	55	63	0,87	475	0,12
Nabeul	39	64	0,61	484	0,08
Zaghouan	51	48	1,06	439	0,12
Bizerte	14	91	0,15	588	0,02
NORD-EST	40	67	0,60	497	0,08
Jendouba	19	116	0,16	778	0,02
Béja	31	77	0,40	564	0,05
Le kef	28	44	0,64	447	0,06
Siliana	38	39	0,97	385	0,10
NORD-OUEST	29	69	0,42	544	0,05
Kairouan	98	22	4,45	323	0,30
Kasserine	118	20	5,90	332	0,36
Sidi Bouzid	229	14	16,36	237	0,97
CENTRE OUEST	148	19	7,95	297	0,50
Sousse	90	34	2,65	344	0,26
Monastir	82	33	2,48	390	0,21
Mahdia	80	30	2,67	324	0,25
Sfax	178	15	11,87	225	0,79
CENTRE EST	108	28	3,84	321	0,34
Gafsa	199	12	16,58	163	1,22
Tozeur	134	11	12,18	93	1,44
Kebili	113	10	11,30	90	1,26
SUD OUEST	149	11	13,52	115	1,29
Gabès	132	20	6,60	194	0,68
Medenine	48	24	2,00	196	0,24
Tataouine	45	14	3,21	118	0,38
SUD EST	75	19	3,88	169	0,44
ENSEMBLE TUNISIE	91	35	2,58	324	0,28

**Pluviométrie cumulée du 1/9/89 au 23/1/1990
par gouvernorat**

GOUVERNORAT	1989-1990		
	TOTAL	MOYENNE	RAPPORT
Tunis, Ariana, B. Arous	338	258	130 %
Nabeul	408	297	138 %
Zaghouan	331	232	143 %
Bizerte	477	339	141 %
NORD-EST	389	282	138 %
Jendouba	283	437	65 %
Déjà	277	304	91 %
Le kef	173	208	83 %
Siliana	175	207	84 %
NORD-OUEST	227	289	78 %
Kairouan	292	167	175 %
Kasserine	224	147	152 %
Sidi Bouzid	281	113	248 %
CENTRE OUEST	266	142	186 %
Sousse	411	203	202 %
Monastir	382	253	151 %
Mahdia	301	204	148 %
Sfax	309	132	234 %
CENTRE EST	351	198	177 %
Gafsa	238	83	287 %
Tozeur	151	52	292 %
Kebili	150	48	309 %
SUD OUEST	180	61	294 %
Gabès	271	116	234 %
Medenine	274	123	222 %
Tataouine	158	52	303 %
SUD EST	234	97	241 %
ENSEMBLE TUNISIE	274	178	154 %

II-La situation des barrages:

Les apports:

Les apports aux barrages en décembre 1989 ont totalisé 29,2 Mm³ représentant 21,5% de la normale estimée à 135,6 Mm³. Les apports ont été de 29,5 Mm³ en 1988 et de 13,4 Mm³ en 1987 soit respectivement 21,7% et 10 % des apports moyens normaux.

Les apports cumulés du 1er septembre au 31 décembre 1989 sont supérieurs à ceux de 1988 (soit 150 Mm³ contre 146 Mm³) et surtout à ceux de 1987 (67 Mm³). La normale de cette période est de 396,3 Mm³.

Du 1 au 29-1-90, les apports aux barrages ont totalisé 283 Mm³ répartis de la façon suivante :

- 77 Mm³ au Nord
- 185 Mm³ au Centre
- 21 Mm³ au Cap Bon

Le barrage de Sidi Saâd a totalisé à lui seul 82% des apports de la région du Centre.

Le cumul des apports du 1-9-89 au 29-1-90 a atteint 433,5 Mm³ sur une moyenne de la période de 627 Mm³ soit 69%.

Ainsi, le stock d'eau exploitable au 29-1-90 a été de 604Mm³ dont 373 Mm³ au Nord, 204 Mm³ au Centre et 27 Mm³ au Cap Bon.

Les soutirages:

Les volumes d'eau soutirés en décembre 1989 sont de 15,8 Mm³, alors qu'ils étaient de 25 Mm³ en 1988 et 34 Mm³ en 1987.

Les soutirages ont essentiellement diminué dans les barrages de Sidi Salem (-66,7%), Bou-heurtma (-58,8%) et Mellègue (0 en décembre 1989 contre 3,7 en 1988).

Une exception est cependant signalée, à Sidi Saâd , où le volume soutiré en décembre 1989 a été supérieur de 2,9 Mm³ par rapport à celui de décembre 1988 et décembre 1987.

III-LA CEREALICULTURE :

Les superficies emblavées au 20-1-1990 ont atteint 1.343.400 Ha sur une prévision initiale de 1.765.000 Ha soit un taux de réalisation de 76%

Enblavures réalisées à la date du 20-1-1990

	NORD			CENTRE-SUD		
	prévues	réalisées	%	prévues	réalisées	%
Blé dur	448.940	443.350	99	320.300	194.610	61
Blé tendre	157.890	145.340	92	49.400	22.390	45
Orge	217.000	215.470	99	555.300	307.120	55
Triticale	16.170	15.120	94	-	-	-
T o t a l	840.000	819.280	98	925.000	524.120	57

Dans les régions ayant reçu des quantités de pluies suffisantes (Béja , Ariana, Bizerte, Nabeul et le Sahel) le développement végétatif des plantes est normal. Dans les régions du Nord-ouest où la situation était plutôt critique, les pluies de Janvier ont très sensiblement amélioré l'état végétatif.

Au Centre et au Sud, des céréales ont été transportées par les eaux à la suite des inondations survenues dans ces régions. Les superficies céréalières endommagées seraient probablement remplacées par de l'orge ou des légumineuses de printemps.

Pour ce qui est des engrais chimiques, les prévisions d'approvisionnement pour toutes les cultures ont été évaluées comme suit:

- 80.000 T de superphosphate 45%.
- 150.000 T d'ammonitre.
- 28.000 T de D.A.P.

Les quantités d'engrais mises en place au 20-1-1990 y compris les stocks de report se présentent comme suit:

	prévues au 31-1-90 (T)	réalisées au 20-1-90 (T)
Super 45%	78.300	54.000
Ammonitre	122.940	87.820
D.A.P.	28.000	37.860

Par ailleurs, les stocks d'engrais existants dans les centres tampons de la STEC au 20-12-1989, s'élèvent à 4.030 T de super 45%, 20.560 T d'ammonitre et 5.000 T de D.A.P.

IV-LES LEGUMINEUSES A GRAINES :

Les superficies réalisées en légumineuses à graines, ont atteint au 20-1-1990, 52.000 Ha sur une prévision de 64.000 Ha soit un taux de réalisation de 80%. Les superficies réalisées sont réparties entre :

- * 45.000 Ha au Nord contre une prévision de 52.000 Ha (soit 86%).
- * 7.000 Ha au Centre-Sud contre une prévision de 12.000 Ha (soit 58%).

V-LA BETTERAVE A SUCRE :

Les superficies contractées s'élèvent à 5.650 Ha contre 6.430 Ha prévus.

4.260 Ha ont été contractés par le C.S.T. (sur 4.305 Ha programmés) et 1.390 Ha par la S.T.S. (sur 2.125 Ha programmés).

Au 20-1-1990, les superficies réalisées ont atteint 5.130 Ha ainsi répartis :

- * 4.020 Ha par le C.S.T.
- * 1.110 Ha par la S.T.S. (dont 810 Ha en irrigué)

Il est à signaler, que le C.S.T. prévoit la réalisation de son programme avec du retard compte tenu de la réticence des agriculteurs à arracher leur pomme de terre d'arrière saison.

VI-LES CULTURES MARAICHIERES :

La pomme de terre :

Les superficies réalisées en pommes de terre d'arrière saison ont atteint 7.200 Ha, avec une production estimée à 90.000 T.

Toutefois, des attaques de mildiou ont été constatées principalement dans les gouvernorats de Nabeul, Jendouba et Bizerte; causant des dégâts évalués à 20.000 T. Cette situation a incité les agriculteurs à arracher leur production plus tôt que prévu, et à la vendre pendant quelques jours à bas prix sur les marchés de gros (80 milimes/kg).

Pour équilibrer le marché et soutenir les agriculteurs affectés, le fonds de stabilisation a décidé d'acheter 2.000 T de pomme de terre à 150 mil/kg. Une partie des quantités prélevées serait probablement exportée. Au 12-1-1990, 500 T ont été prélevées, tandis que 80% de la production ont été déjà arrachés.

A la date du 12-1-1990, 3.000 T de pommes de terre ont été exportées à des prix favorables (3,20 FF le kg).

En ce qui concerne les pommes de terre de primeur, au 12-1-1990, 1500 Ha ont déjà été réalisés sur une prévision de 2.000 Ha.

Enfin, les importations de semences (primeurs + saison) ont totalisé au 10-1-1990, 11.290 T sur le contingent de 15.000 T fermes. Pour les 2.000 T portées en option, 1.020 T ont été été réalisées par les privés.

Les cultures d'hiver et de printemps :

Les réalisations de ce type de culture arrêtées au 14-12-1989 se présentent comme suit :

Tomate d'arrière saison :	sup. réalisée :	750 Ha
	production :	5.675 T
Artichaut :	sup. réalisée :	1.490 Ha
	production :	13.000 T
Piment d'arrière saison :	sup. réalisée :	305 Ha
	production :	4.000 T
Oignon vert :	sup. réalisée :	5.900 Ha
	production :	84.700 T
Ail :	sup. réalisée :	2.330 Ha
	production :	21.200 T
Fraise :	sup. réalisée :	136 Ha
	production :	1.200 T
Divers :	sup. réalisée :	15.100 Ha
	production :	290.000 T

Les cultures sous-serre :

La situation des cultures sous-serre arrêtée au 14-12-1989 se présente comme suit :

Cultures	Superficie en Ha
Tomate :	245
Piment :	420
Melon-pastèque :	46
Divers + Fraisier :	31
T o t a l	742

VII/ L'ARBORICULTURE

Les pluies enregistrées depuis le début de l'automne permettront d'atténuer les effets de la sécheresse des deux dernières campagnes, d'améliorer l'état sanitaire des arbres, de reconstituer des réserves hydriques sur les sols profonds et d'assurer de bonnes conditions pour la floraison.

LES OLIVES.

La production d'olive est estimée à 550 000 T donnant 110.000 T d'huile.

PRODUCTION D'HUILE PAR REGION

	87 - 88	88 - 89	89 - 90
Nord	25 000	15 000	20 000
Centre	20 000	9 000	35 000
Sud	50 000	30 000	55 000
Total	95 000 T	54 000 T	110 000 T

Une importante population d'étourneaux (environ 20 millions d'individus) est arrivée en Tunisie. Pour minimiser les risques de dégâts sur la production, que peuvent causer ces oiseaux, des campagnes de lutte sont programmées. Dans ce cadre une opération de dynamitage a été exécutée dans la région de Joumine (Bizerte) mettant hors d'état de nuire 4 millions d'individus.

Les campagnes de cueillette et de trituration entamées depuis la mi-Novembre se poursuivront jusqu'au mois de Mars.

Le nombre d'huileries ayant reçu une autorisation d'ouverture a atteint 885 unités contre 269 au cours de la dernière campagne.

Les frais de cueillette varient entre 11 et 18 D / Kaffiz (450 kg), ceux de trituration entre 11 et 15 L.

Conformément au décret n°89-105 du 9 Janvier 1989 réglementant la commercialisation du grignon et instaurant un prix minimum aux différents niveaux de la transformation, ces prix ont été fixés comme suit :

Grignon frais rendu	:	20 D/T
Grignon déshuilé (départ usine)	:	16 D/T

Les prix à la production de l'huile d'olive ont été fixés par qualité comme suit :

	88 - 89	89 - 90
	D/T	D/T
.qualité super (acidité < 0.3)	1 500	1 710
.qualité lampante (acidité > 3)	1 260	1 360

L'annonce de ces prix détermine le niveau des prix de vente des olives sur les marchés des olives. Le cours des olives oscille actuellement entre 210 et 350 mil/kg. Les meilleurs prix sont enregistrés sur le marché de Sfax : 310 à 350 mil/kg où l'on a enregistré l'année dernière des prix de l'ordre de 300 à 400 millimes/kg.

La collecte d'huile par l'ONH a atteint à la date du 3 Janvier 28 400 T. On prévoit la collecte de 65 000 T au cours de cette campagne contre 22.000 T en 1988-89.

L'ONH a entamé la vente des plants d'olivier aux oleiculteurs depuis début Décembre. L'enlèvement effectif des plants a atteint 68 100 plants à la date du 4-1-90 (43 300 de table et 24 800 d'huile). Les prévisions de vente portent sur 200 000 plants.

Ces plants sont vendus par l'ONH à des prix subventionnés (500 millimes contre un prix de revient de 1 D).

LES DATTES

La production des dattes est estimée à 74800 T en 89-90 contre 69700 T en 88-89 :

<u>Variétés</u>	<u>88-89</u>	<u>89-90</u>	<u>Variation</u>
Dattes communes	23500	24200	+ 3.0 %
Dattes Deglet Nour	46200	50600	+ 9.5 %
<u>Total</u>	<u>69700</u>	<u>74800</u>	<u>+ 7.3 %</u>

Cette récolte est en augmentation de 7,3% par rapport à la récolte précédente et se distingue par une meilleure qualité malgré le dessèchement des fruits qui a été enregistré dans certaines oasis du gouvernorat de Tozeur. Le taux d'infestation par les vers est relativement faible (1 à 3%).

La campagne de récolte est terminée alors que la campagne d'exportation se poursuit.

Les prévisions des exportations au cours de 89-90 sont de 18 000 T contre une réalisation de 15 300 T en 88-89.

Au cours du 4^{ème} trimestre 1989 les exportations ont totalisé 13 000 T pour une valeur de 29,700 MD contre 11 200 T et 25,600 MD pour la même période de l'année dernière.

Les dattes ont bénéficié d'un prix plancher à la production, fixé à 1200 D/T pour les dattes branchées et 1100 D/T pour les dattes marchandes soit une augmentation de 100 D/T par rapport à l'année dernière.

LES AGRUMES

La production d'agrumes pour la campagne 89-90 s'annonce nettement inférieure à celle de la campagne précédente; soit 236 400 T contre 260 000 T en 1988-89 (-9%).

La baisse affecterait les maltaises (-14,5%) , les clémentines (-15,8%) et à un moindre degré les citrons (-6,5%).

Estimation de la production

Variétés	88-89	89-90
Maltaises	143700	123000
Clémentines	38100	33000
Mandarines	12500	13000
Citrons	17800	17000
Divers	47900	48000
TOTAL	260000	236400

La baisse des clémentines s'est faite sentir au niveau de l'approvisionnement des marchés. Au marché de Bir Kassaâ le cumul des apports depuis le début de la campagne a totalisé 5800 T en regression de 26% par rapport à la dernière campagne. Sur ce marché le prix moyen de gros des clémentines est de 508 D/T contre 362 D/T l'année dernière.

Le calibrage des maltaises laisse prévoir une prédominance de petits calibres bien que la proportion de gros calibres se soit améliorée:

	88-89	89-90
Gros calibres	6%	11%
Calibres moyens	52%	39%
Petits calibres	52%	50%

En raison de la baisse importante qui a affecté la principale variété d'exportation (la Maltaise) on prévoit l'exportation de 40 000 T contre 41 500 T au cours de 88-89.

<u>Pays</u>	<u>Réalisation 88-89</u>	<u>Prévision 89-90</u>
France	28644	28000
Yougoslavie	5434	6000
Tchécoslovaquie	2690	2000
Autres pays	4705	4000
TOTAL	41473	40000

Un contrat de vente avec la Yougoslavie a été signé. Il porte sur 10.000T dont 6.000 T fermes et 4.000 T en option .

Quatre navires ont été réservés pour assurer l'exportation des agrumes.

La campagne d'exportation a démarré début Janvier . Au 23-1-90, 9.100 T ont été exportées contre 10.900 T à la même date de l'année dernière .

Un retard des exportations à destination de la Yougoslavie (1.600 T contre 3.300 T) est toutefois constaté ..

La cotation des Maltaises de Tunisie sur la place de Marseille oscille entre 6 et 2,5 FF/kg selon le calibre contre 5 et 2,5 FF/kg à la même date de l'année dernière.

VIII-L'ELEVAGE

Les ressources alimentaires du cheptel:

Les précipitations ont été suffisantes pour assurer un démarrage normal de la campagne dans l'ensemble du pays.

La végétation spontanée des parcours ne cesse de s'améliorer sous l'effet conjugué des pluies et du niveau des températures demeuré suffisamment doux .L'exploitation des espaces pastoraux par le cheptel a déjà démarré ce qui a provoqué une nette baisse de la demande en orge ,en son en bouchons de luzerne et en sorgho.

Par ailleurs, il est à signaler que la demande en aliments de sauvegarde avait sensiblement augmenté au cours du 4^{ème} trimestre 1989 dans certaines régions du Centre et du Sud eu égard aux faibles apports des parcours qui n'ont pas reçu suffisamment de pluies. Les dernières pluies diluviennes survenues au cours du mois de Janvier sont très bénéfiques à ces parcours et le développement de leur végétation naturelle principale ressource des ovins dans ces régions.

Par ailleurs une baisse sensible de la pression sur les aliments de sauvegarde est attendue dans les prochaines semaines.

L'effet psychologique induit par la fréquence et la régularité des pluies, a engendré une retention du cheptel de

la part des éleveurs provoquant une nette amélioration des cours de bétail aussi bien de rente que de réforme .

Campagne des cultures fourragères

Les réalisations d'emblavures de fourrages annuels en sec ont légèrement dépassé les prévisions (216.700 ha contre 215.000 ha). En irrigué, 31.300 ha ont été réalisés contre 31.150 ha prévus.

L'approvisionnement des éleveurs en aliments de sauvegarde

Le plan de sauvegarde alimentaire se poursuit normalement sur l'ensemble du pays malgré la nette amélioration des parcours surtout au Nord, au Centre littoral, à Kairouan et au nord de Kasserine .

Les quantités d'aliments commercialisées au cours de l'année 1989 ont atteint 762.000 tonnes réparties comme suit:

Aliments	En tonnes		
	en l'état	aux U.A.B	Total
Orge	154.000	77.000	231.000
Sorgho	12.000	28.000	40.000
Son (1)	72.000	38.000	110.000
B. Luzerne	9.700	-	9.700
Mais	-	249.000	249.000
T. soja	-	115.000	115.000
Triticale	-	7.300	7.300
Total	247.700	514.300	762.000

(1) Distribué par la CCVE et L'OC.
U.A.B : Usine d'Aliment de Bétail

L'opération de traitement de la paille à l'ammoniac a intéressé 8.100 tonnes par contre le traitement de la paille à l'urée n'a porté que 100 tonnes .

Situation des stocks et besoins de complémentation

Au 31/12/1989 la situation des stocks a été comme suit :

- Orge	25.500 tonnes
- Sorgho	17.500 tonnes
- Mais	17.000 tonnes
- T. soja	18.000 tonnes
- Triticale	10.300 tonnes
- B. luzerne	8.600 tonnes

Compte tenu de la nette amélioration des parcours, les besoins de complémentarité nécessaires jusqu'à la prochaine récolte sont estimés à 72.000 tonnes d'orge, 24.000 tonnes de sorgho et 13.500 tonnes de bouchons de luzerne.

L'état sanitaire du cheptel

La campagne de lutte contre la fièvre aphteuse est terminée dans plusieurs régions du pays et se poursuit dans les gouvernorats du Sud où les troupeaux sont éparpillés.

Le cheptel décimé par ce fléau a atteint au 15/1/1990 environ 51.000 têtes ovines.

A la date du 23/1/1990 l'effectif vacciné a totalisé 6.425.362 têtes se répartissant comme suit:

-Bovins	391.501 têtes
-Ovins	5.486.959 têtes
-Caprins	543.706 têtes
-Camélidés	3.196 têtes

Il est à signaler que la situation a été maîtrisée.

L'aviculture

Secteur de l'oeuf de consommation :

Pendant le dernier trimestre de 1989, les productions ont été de 63,5 millions d'oeufs par mois en moyenne pour des besoins de 68 millions. Ce déficit a engendré le maintien des cours au niveau moyen de 63,2 millimes l'unité à la production et 70,5 millimes à la consommation.

Pour l'année 1990, il est prévu un déficit important au cours du dernier trimestre (10 millions d'unités par mois) qu'il est possible de corriger par l'importation de poussins d'un jour (80.000 poussins par mois, ou d'oeufs à couver 200.000 par mois) au cours des mois de Février, Mars et Avril 1990. Les quotas d'importation de reproductrices ont été établis en tenant compte d'un réajustement de la consommation de 65 millions à 68 millions d'oeufs par mois pour l'année 1990 et à 70 millions pour l'année 1991.

Par ailleurs, en prévision des besoins additionnels du mois de Ramadhan, le G.I.P.A a démarré une opération de stockage de 10 millions d'oeufs à partir du 10 Janvier 1990.

Secteur du poulet de chair

Le dernier trimestre de 1989 a enregistré un équilibre offre-demande et les prix à la production sont revenus à un niveau acceptable (1,2 D en moyenne) après la hausse de Septembre (1,350 D)

Les stocks de viande congelée détenus par le G.I.P.A ont été écoulés à raison de 75 tonnes par mois au prix de 1d,400 le kg en vue de satisfaire les besoins supplémentaires engendrés par les rentrées administrative et scolaire .

L'année 1990 connaîtra un équilibre offre-demande et l'intervention du Groupement est prévue au courant des mois de Mars et Avril.

La stabilité des cours du poulet de chair à un bon niveau a engendré une très forte demande en poussins dépassant les productions de poussins programmées conformément aux besoins réels de consommation .

IX-LA PECHE :

La production :

Les quantités produites durant l'année 1989 ont totalisé 93.985 T contre 102.570 T l'année précédente soit une régression de l'ordre de 8%.

Exception faite de la pêche au chalut benthique et de la pêche lagunaire (respectivement +13% et 21%), la production de tous les autres types de pêche a baissé principalement la pêche au thon (-23%), au feu (-21%) et au coquillage (-21%).

Production comparée de la pêche
durant les années 1988 et 1989

Mode de pêche	1988 (T)	1989 (T)	Evolution %
Côtière	49.345	46.190	- 6
Chalut benthique	15.465	17.470	+ 13
Chalut pélagique	1.780	1.520	- 14
Feu/Hilg	31.930	25.280	- 21
Lagunaire/aquacul	890	1.080	+ 21
Eponge	3	1	- 67
Coquillage	1.000	790	- 21
Thon	2.160	1.555	- 23
Corail	1	1	0
Total arrondi	102.575	93.985	- 8

Par délégation, c'est à Mahdia, Tunis, Sousse et Bizerte que les baisses les plus importantes ont eu lieu soit respectivement -28%, -25%, -22% et -15%.

Les exportations :

Les quantités de produits de la mer exportées en 1989 ont atteint 13.570 T pour une valeur de 77 MD contre respectivement 15.350 T et 82 MD en 1988.

Ces diminutions de 11% pour les quantités et de 6% pour les valeurs sont dues à une baisse des captures de crustacés.

Produits	Année 88		Année 89		Variation	
	Qté T	Valeur MD	Qté T	Valeur MD	Qté %	Valeur %
Thon frais ref.cong.	102	1,3	241	3,2	+ 134	+146
Pois.frais ref.cong.	833	6,3	1102	10,2	+ 32	+ 63
Crustacés	3706	43,3	2208	29,7	- 40	- 31
Mollusques	10333	28,8	9491	31,2	- 8	- 8
Corail	1,7	0,2	2,3	0,3	+ 35	+ 5
Eponges	15	1,3	14,3	1,5	- 5	+ 15
Conserves et semi conserves	337	0,7	492	0,8	+ 46	+ 14
Divers	21	0,05	16	0,08	- 24	+ 60
Total arrondi	15350	82	13570	77	- 11	- 6

X-LA BALANCE ALIMENTAIRE :

Au terme des 11 mois de l'année 1989, le déficit de la balance alimentaire a atteint 205 MD soit une augmentation de 62,7% par rapport à la même période de 1988 (126 MD)

Evolution de la balance commerciale alimentaire (valeur en MD)

	11 mois 1988	11 mois 1989
Importation	355	443
Exportation	229	238
Déficit	126	205
Taux de couverture (en %)	64,5	54

La valeur des importations s'est accrue de 25% à la suite de l'accroissement des prix (+ 5,6%) et des quantités (+ 18,3%).

Les produits suivants ont connu les plus importantes variations à l'importation.

**Evolution de la valeur des importations
entre 1988 et 1989**

	quantité		valeur		accroissement
	1988 1000 T	1989	1988 MD	1989	de la valeur %
Huiles	110	121	39,9	49,7	+ 25
Blé	1263	1099	156,4	193,6	+ 24
Sucre	146	156	28,8	41,4	+ 44
Lait	29	25	31,3	41,4	+ 32

Le prix moyen à l'importation du blé dur est passé de 136 à 183 D/T, celui du blé tendre de 113 à 170 D/T.

La valeur des exportations a augmenté de 4,6% avec une hausse des prix de 25,2% et une diminution des quantités de 16,5%.

Les produits suivants ont connu les plus importantes variations à l'exportation.

**Evolution de la valeur des exportations
entre 1988 et 1989**

Produits	Quantité		Valeur		Accroissement
	1988 1000 T	1989	1988 MD	1989	de la valeur %
Poissons	14,9	13,0	79,7	73,5	- 7,8
Agrumes	42,3	40,4	12,9	13,3	+ 3,1
Dattes	12,3	11,3	25,9	25,4	- 1,9
Huile d'olives	52,0	46,9	70,5	81,4	+ 15,5
Vin	19,1	7,5	7,0	3,8	- 28,0

Les prix unitaires des dattes sont passés de 2.100 à 2.200 D/T, l'huile de 1.400 à 1.700 D/T et ceux des produits de la mer de 5.300 à 5.500 D/T.

Les exportations au cours de novembre :

Au cours de novembre, la balance alimentaire s'est améliorée grâce aux exportations des dattes, de l'huile d'olive et des poissons; cette situation aurait été meilleure n'eût été la baisse des exportations des crevettes :

Exportations	Novembre 88	Novembre 89
Dattes	4.450 T	5.050 T
Huile d'olive	20 T	859 T
Produit de la mer	1.590 T	1.475 T
Dont :		
-Poissons	70 T	160 T
-Crevettes	670 T	110 T

XI-LES INVESTISSEMENTS PRIVES

La succession des deux années de sécheresse, ayant affecté la capacité d'autofinancement des agriculteurs et les opportunités d'investissement, a engendré une réduction du nombre de projets ayant obtenu des décisions d'octroi d'avantages au cours de 1989.

	1988		1989	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
projets ayant bénéficié de décisions d'avantages	446	55,6 MD	264	45,2 MD

Les projets intégrés d'élevage ont été les plus concernés par la réduction de l'effort d'investissement.

Projets	1988		1989	
	Nombre	Invest. (MD)	Nombre	Invest. (MD)
Elevage intégré	343	32,6	122	14,0
Arbo.intensive	43	3,3	59	4,8
Horticulture	4	1,9	9	4,8
Services	22	4,4	34	9,2
Pêche & Aquacul.	34	1,4	40	12,4
Total	446	55,6	264	45,2

Cette régression a été corroborée par la réduction de 28% du nombre des projets agricoles intégrés approuvés par la BNA au cours des 11 mois de 1989 par rapport à la même période de 1988.

	11 mois 1988		11 mois 1989	
Projets intégrés BNA	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Approbation crédit	899	29,2 MD	652	15,1 MD
Dont LCA :	(512)	(6,3 MD)	(526)	(4,6 MD)

En raison de la réduction du nombre de grands projet, le crédit moyen par projet a enregistré une diminution en se situant à 23.000 D contre 32.500 D. Ceci s'explique par le ralentissement du rythme de création des SHVDA sur les terres domaniales et le report du financement des projets d'UCP suite à la succession de deux campagnes céréalières déficitaires.

Au niveau des fonds budgétaires, l'augmentation des approbations sur le fonds FODERI a permis de compenser la réduction du FOSDA suite à la non reconduction du crédit spécial de 3 MD accordé en 1988 pour les groupes moto-pompes et les citernes.

En liaison avec les approbations, les décaissements de crédits, en baisse au niveau des fonds BNA et fonds budgétaires, se présentent par fonds comme suit:

Décaissements en MD	11 mois 1988	11 mois 1989	
Fonds BNA	31,5 MD	28,7 MD	- 9 %
Dont:LCA	(3,7 MD)	(3,5 MD)	
Fonds budgétaires	19,7 MD	18,3 MD	- 7 %
Dont:FOSDA	(10,1 MD)	(7,5 MD)	
FODERI	9,8 MD	17,0 MD	+73 %
Total	61,0 MD	64,0 MD	

Pour relancer l'investissement privé, plusieurs mesures viennent d'être prises ou décidées:

-Circulaire, en date du 3-1-90 adressée aux CRDA les invitant à renforcer l'activité d'identification, de préparation et d'évaluation des projets à financer sur la ligne LCA, renforcement réalisable notamment, en raison de l'assouplissement des conditions de cette ligne.

-Mise en place du guichet unique au niveau de chaque CRDA pour faciliter l'opération préparation des projets agricoles.

Projets intégrés BNA	11 mois 1988		11 mois 1989	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Approbation crédit	899	29,2 MD	652	15,1 MD
Dont LCA :	(512)	(6,3 MD)	(526)	(4,6 MD)

En raison de la réduction du nombre de grands projet, le crédit moyen par projet a enregistré une diminution en se situant à 23.000 D contre 32.500 D. Ceci s'explique par le ralentissement du rythme de création des SHVDA sur les terres domaniales et le report du financement des projets d'UCP suite à la succession de deux campagnes céréalières déficitaires.

Au niveau des fonds budgétaires, l'augmentation des approbations sur le fonds FODERI a permis de compenser la réduction du FOSDA suite à la non reconduction du crédit spécial de 3 MD accordé en 1988 pour les groupes moto-pompes et les citernes.

En liaison avec les approbations, les décaissements de crédits, en baisse au niveau des fonds BNA et fonds budgétaires, se présentent par fonds comme suit:

Décaissements en MD	11 mois 1988	11 mois 1989	
Fonds BNA	31,5 MD	28,7 MD	- 9 %
Dont:LCA	(3,7 MD)	(3,5 MD)	
Fonds budgétaires	19,7 MD	18,3 MD	- 7 %
Dont:FOSDI.	(10,1 MD)	(7,5 MD)	
FODERI	9,8 MD	17,0 MD	+73 %
Total	61,0 MD	64,0 MD	

Pour relancer l'investissement privé, plusieurs mesures viennent d'être prises ou décidées:

-Circulaire, en date du 3-1-90 adressée aux CRDA les invitant à renforcer l'activité d'identification, de préparation et d'évaluation des projets à financer sur la ligne LCA, renforcement réalisable notamment, en raison de l'assouplissement des conditions de cette ligne.

-Mise en place du guichet unique au niveau de chaque CRDA pour faciliter l'opération préparation des projets agricoles.

-Préparation et diffusion d'une circulaire relative à l'application de la subvention de 10% concernant l'acquisition de matériel agricole (19-1-90).

-Décentralisation de l'octroi des crédits par les banques. La BNA a déjà préparé la circulaire portant création de directions régionales agricoles spécialisées (10 à 1.). En outre un manuel des normes d'évaluation est en cours de préparation.

-Révision des textes du FOSDA: actualisation des coûts, simplification des procédures, réexamen des périodes de remboursement et des délais de grâce et de la procédure d'octroi de la subvention.

-Révision des conditions d'octroi de la dotation d'installation. Un décret est en cours de finalisation.

-Finalisation de la circulaire d'application du code des investissements.

-Fixation des barèmes et des modalités d'intervention du fonds pour le développement du secteur de l'oléiculture.

La relance des investissements agricoles est réalisable eu égard à la pluviométrie, à l'environnement général du secteur et à l'amélioration des possibilités de financement offertes soit au niveau de la BNA :

Reliquat ligne LCA	4 MD
2 ^e ligne LCA	12 MD
3 ^e Protocole CEE/BEI	25 MD
Reliquat 4 ^e ligne BIRD	15 MD
Projet PAMO : (1 MD consommé sur 4 MD disponibles).	

Soit au niveau de tout le système financier eu égard au traitement préférentiel pour le financement agricole.

FIN

22

VUES